

Territoire choisi, terre d'initiatives

Dossier de Candidature LEADER 2014 – 2020

Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras

RESUME



Le territoire candidat et son périmètre d'actions

La candidature du Pays du Grand Briançonnais porte sur l'ensemble de son territoire, incluant le Parc naturel régional du Queyras, une partie du Parc national des Ecrins et regroupant les Communautés de Communes du Briançonnais, du Pays des Ecrins, de l'Escarton du Queyras et du Guillestrois.



Associant 38 communes, ce territoire compte 34 040 habitants dont 12 054 habitants pour la ville principale de Briançon.

Il couvre une zone de montagne et de haute montagne cohérente, correspondant à une réalité géographique aux richesses naturelles, culturelles et historiques (République des Escartons de 1343 à 1789) partagées et complémentaires.

Les bassins de vie sont concentrés dans les 5 vallées du territoire que sont la vallée de la Clarée, de la Durance, de la Guisane, de la Gyrone et du Guil.

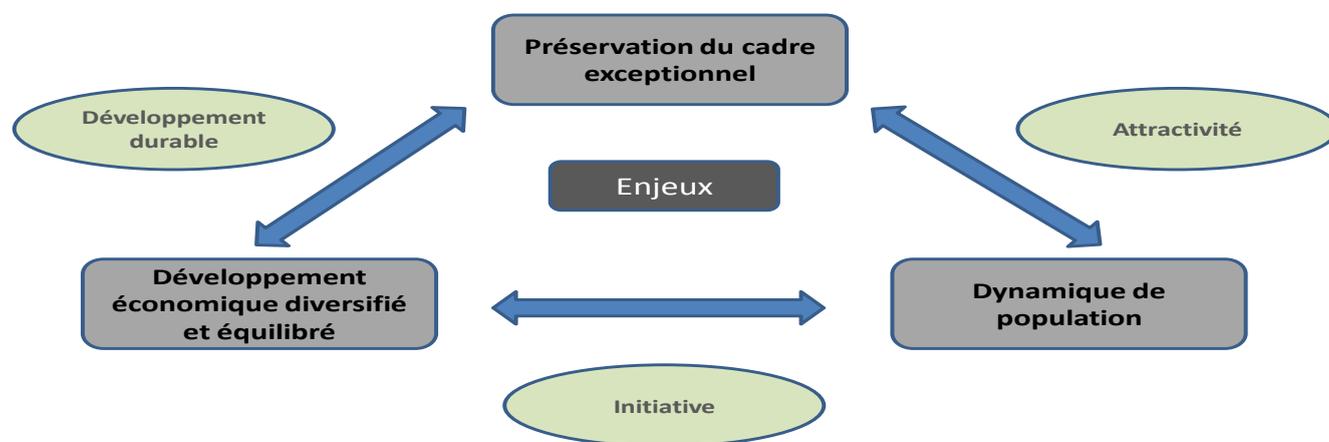
Le Pays a longtemps été considéré comme un territoire "enclavé", davantage en raison de ses infrastructures de communication qu'en raison de sa situation géographique ; en effet, situé à environ 110 km de Turin, 120 km de Grenoble et 270 km de Marseille, il est au carrefour de trois grands bassins économiques.

Le tourisme, hivernal et estival, demeure le principal moteur de l'économie du Pays et positionne ce territoire comme la "locomotive" économique du département des Hautes-Alpes.

Ce territoire, animé par une forte volonté de ses acteurs de "faire ensemble", a porté plusieurs générations de programmes LEADER.

Le diagnostic et les enjeux du territoire

| Atouts, points forts | Faiblesses |
|---|---|
| Une destination touristique, des richesses naturelles et patrimoniales prisées et reconnues, un cadre de vie exceptionnel | Une desserte difficile |
| Un territoire jeune et attractif | Un foncier contraint et limité |
| Un territoire actif | Des conditions d'installation difficiles pour les familles, un coût de la vie élevé |
| Un territoire entrepreneurial | |
| Un territoire sportif | Un secteur productif peu développé |
| Des valeurs de développement durable partagées | |
| Opportunités à saisir | Menaces à prendre en compte |
| Une stratégie de carrefour entre les pôles Turin (1h15), Marseille (2h30) et Grenoble (1h45) | Des saisons touristiques de plus en plus courtes et concentrées |
| L'attrait récent du territoire pour les entreprises italiennes et l'encouragement à la coopération transfrontalière | Des chefs d'entreprises âgés, représentant un risque de fermeture d'activités |
| L'arrivée de la fibre optique (ouverture des offres opérateurs en juin 2015) | Une déprise agricole présentant un risque de fermeture des paysages |
| Le soutien institutionnel à la transition énergétique | Un vieillissement de la population avec une augmentation du nombre de retraités |
| L'engouement pour le "consommer local" | Des risques de disparition de services publics (services hospitaliers, train de nuit...) |
| La volonté de "faire ensemble" des acteurs et élus du territoire | Des modifications climatiques menaçant les conditions d'enneigement, et majorant les risques naturels |



La stratégie ciblée LEADER

La stratégie ciblée du territoire pour le LEADER 2014-2020 s'est construite en réponse à la question suivante : sur quels points d'appui ou points forts le territoire peut-il aujourd'hui s'appuyer pour répondre aux enjeux et relever les défis de demain ?

Le cadre de vie exceptionnel, la qualité de l'ensoleillement et de l'air, les promesses de développement durable, l'offre rare et multiple pour la pratique sportive, font aujourd'hui du Pays du Grand Briançonnais un territoire attractif, plébiscité, **un territoire choisi**.

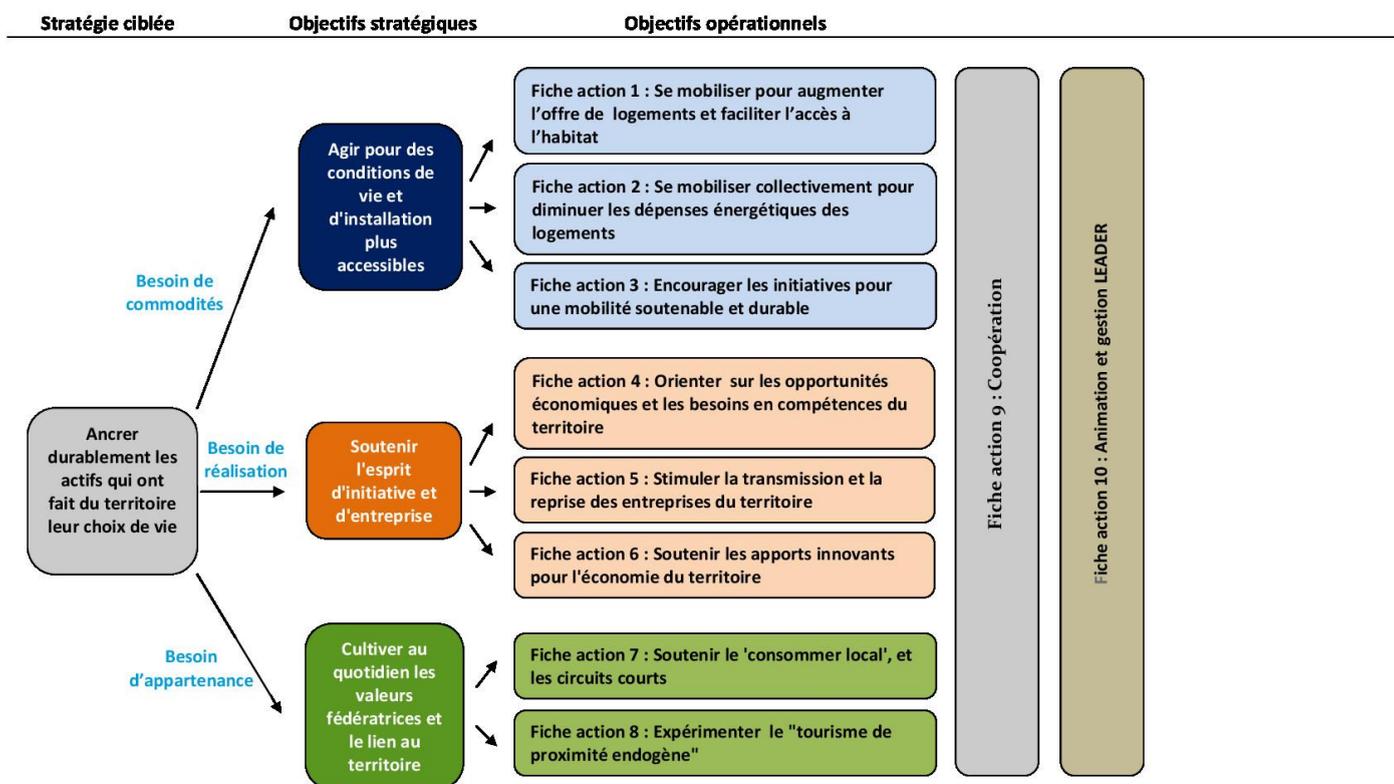
Ce choix du cadre de vie se traduit, le plus souvent, par une réelle volonté de se créer les conditions permettant de rester sur le territoire. **Cette volonté des actifs ayant fait du territoire leur choix de vie mérite d'être considérée comme une ressource majeure du territoire :**

- elle participe à conforter le maintien et l'augmentation de la population sur le territoire, qui conditionne le maillage et le maintien des services, et renforce la part de l'économie domestique dans l'économie du Pays du Grand Briançonnais, créant ainsi un cercle vertueux pour l'attractivité du territoire,
- elle incite à l'initiative, à l'esprit d'entreprise, active l'innovation,
- elle favorise un brassage riche, permettant de construire ou réaffirmer des valeurs communes à tous les habitants du territoire autour de la volonté de préserver leur cadre de vie.

Il appartient aux acteurs du territoire d'optimiser cette ressource pour en faire un atout durable et un levier pour l'économie et l'expression du potentiel du territoire.

Ainsi, il s'agit de créer les conditions permettant d'ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire leur choix de vie. Les leviers d'actions choisis visent à nourrir trois besoins fondamentaux pour l'ancrage durable de ces actifs et de leur famille :

- le besoin de commodités (objectif stratégique "Agir pour des conditions de vie et d'installation accessibles")
- le besoin de réalisation (objectif stratégique "Soutenir l'initiative et l'esprit d'entreprise")
- le besoin d'appartenance (objectif stratégique "Cultiver au quotidien les valeurs fédératrices et le lien au territoire")



NB : "Actif" désigne ici toute personne en âge de travailler, occupant ou non un emploi (de 15 à 65 ans ...)

Les principaux éléments de la maquette financière

| | | | Budget total | FEADER | % FEADER |
|---|-----------------|---|--------------|-------------|----------|
| Agir pour des conditions de vie et d'installation plus accessibles | Fiche action 1 | Se mobiliser pour augmenter l'offre de logements et faciliter l'accès à l'habitat | 151 140 € | 81 615 € | 14,75% |
| | Fiche action 2 | Se mobiliser collectivement pour diminuer les dépenses énergétiques des logements | 151 140 € | 81 615 € | |
| | Fiche action 3 | Encourager les initiatives pour une mobilité soutenable et durable | 145 745 € | 69 958 € | |
| Soutenir l'esprit d'initiative et d'entreprise | Fiche action 4 | Orienter sur les opportunités économiques et les besoins en compétences du territoire | 286 891 € | 154 921 € | 29,50% |
| | Fiche action 5 | Stimuler la transmission et la reprise des entreprises du territoire | 268 960 € | 129 101 € | |
| | Fiche action 6 | Soutenir les apports innovants pour l'économie du territoire | 506 542 € | 182 355 € | |
| Cultiver au quotidien les valeurs fédératrices et le lien au territoire | Fiche action 7 | Soutenir le "consommer local" et les circuits-courts | 302 282 € | 163 232 € | 14,75% |
| | Fiche action 8 | Expérimenter "le tourisme de proximité endogène" | 129 549 € | 69 957 € | |
| Coopération | Fiche action 9 | | 421 584 € | 252 950 € | 16,00% |
| Animation et gestion | Fiche action 10 | | 658 725 € | 395 235 € | 25,00% |
| Total 19,2 | | | 1 942 249 € | 932 754 € | |
| Total Maquette | | | 3 022 558 € | 1 580 940 € | 100% |

Les points clés de la candidature

- ✓ L'expérience LEADER des acteurs du territoire et de l'équipe du GAL
- ✓ La promotion de l'intelligence collective comme valeur ajoutée et fil conducteur du dispositif
- ✓ Des opérations ciblées et préconfigurées pour l'atteinte des objectifs stratégiques, des indicateurs mesurables
- ✓ Un resserrement du nombre de projets visé et une animation sur le terrain permettant de favoriser l'émergence de projets collectifs structurants en cohérence avec la stratégie ciblée
- ✓ Une articulation des actions en faveur de la transition énergétique dans le cadre du TEPCV
- ✓ Une cohérence des actions en faveur de la transition énergétique avec les priorités définies dans la déclinaison territoriale du Schéma Régional Climat Air Energie
- ✓ La priorité donnée aux actions régionales, opérationnelles, structurantes et durables dans les choix de coopération